

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Réponses aux questions environnementales : le Parti Québécois et Québec solidaire se démarquent

Rimouski, le 26 septembre 2018 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) rend publiques comme prévu les réponses des candidats à <u>ses questions</u> sur les priorités environnementales de la région. Même si le Parti Québécois et Québec solidaire font meilleure figure que les autres partis, les réponses demeurent dans l'ensemble peu ancrées dans les réalités régionales. Rappelons qu'une lettre comportant trois questions sur l'environnement a été envoyée à chacun des candidats, qui avaient jusqu'au 17 septembre pour y répondre.

L'environnement : une révolution nécessaire

Le Parti québécois a amélioré et précisé significativement sa vision environnementale, particulièrement en matière de lutte au réchauffement climatique. De son côté, Québec solidaire se démarque par ses positions environnementales fermes et c'est aussi celui qui traduit le mieux le sentiment d'urgence, pourtant indispensable pour motiver des actions vigoureuses à court terme. Sans cette conscience, combien d'événements climatiques extrêmes devront se produire avant que l'urgence d'agir ne devienne incontournable?

Par ailleurs, la majorité des réponses étaient tirées des programmes ou manquaient de lien avec les travaux et chantiers enclenchés dans la région comme :

- le retrait des permis gaziers et pétroliers et l'arrêt des activités d'exploration qui ont cours au Bas-Saint-Laurent;
- les projets d'aires protégées déjà soumis au gouvernement par la Conférence régionale des élus (aujourd'hui le Collectif régional de développement);
- les plans de transport collectif en processus d'adoption dans les MRC de la région.

Un mot sur le prolongement de la 20

La demande de réactiver le prolongement de l'autoroute 20 entre Trois-Pistoles et Le Bic a fait la manchette à plusieurs reprises durant la campagne électorale. Le CREBSL réaffirme sa position en défaveur de la construction de toute nouvelle infrastructure majeure de transport routier, une position qui s'aligne avec celle du Regroupement national des CRE du Québec.

Force est de le constater, la construction d'autoroutes a inévitablement entrainé la croissance du parc automobile et l'étalement urbain. La construction d'autoroutes justifiée par un transport plus responsable (soi-disant plus efficace) fait de la qualité du transport collectif la grande perdante de cette loterie, faisant triompher l'auto-solo.

Ceci explique la position générale à laquelle adhère le CREBSL : la demande d'imposer un moratoire sur toute nouvelle infrastructure de transport routier afin que les sommes soient dévolues au transport collectif et actif. Dans certains cas où la sécurité publique l'exige, des améliorations pourront voir le jour, incluant l'élargissement et les correctifs de routes existantes comme la route 132.

Le public peut consulter les réponses des candidats au www.crebsl.com.

— 30 —

Source et information :

Luce Balthazar, Directrice

Tél.: 418 721-5711 | Cell.: 418 750-8732

Annexes:

- Élections 2018: Hydrocarbures, transport collectif et aires protégées comme priorités du Conseil régional de l'environnement
- Réponse de Denis Bélanger, candidat indépendant dans Rimouski
- Réponse de Pierre-Luc Coulombe, candidat du Parti vert du Québec dans Matane-Matapédia
- Réponse de Guillaume Dufour, candidat de Québec solidaire dans Côte-du-Sud
- Réponse de Carol-Ann Kack, candidate de Québec solidaire dans Rimouski
- Réponse d'Harold Lebel, de Vincent Couture et de Pascal Bérubé, candidats du Parti québécois respectivement dans Rimouski, Rivière-du-Loup-Témiscouata et Matane-Matapédia
- Réponse de Dany Lévesque, candidat du Bloc Pot dans Rimouski
- Réponse de Denis Tardif, candidat de la Coalition avenir Québec dans Rivière-du-Loup-Témiscouata
- Réponse de Paul Vignola, candidat du Parti conservateur du Québec dans Matane-Matapédia